

Île-de-France, Seine-et-Marne
Meaux

faubourg de Chaage

Références du dossier

Numéro de dossier : IA77000689
Date de l'enquête initiale : 2009
Date(s) de rédaction : 2009
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : faubourg
Appellation : de Chaage

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales :

Historique

Ce quartier était déjà habité à l'époque antique, et le mot de Chaage provient vraisemblablement du latin "cavea" (amphithéâtre) lié à l'existence d'un édifice de spectacle. Jusqu'à la Révolution, la plupart des terres appartiennent aux abbayes de Chaage et de Saint-Faron. En 1849, la construction de la voie ferrée Paris-Strasbourg isole ce quartier de la partie septentrionale du faubourg Saint-Faron. Il acquiert ainsi son autonomie. Plusieurs rues sont percées dans le 3e quart du XIXe siècle (rue Gambetta, avenue de la République, rue Ambroise Bully, rue de la Paix, prolongement de la rue Barigny), et de nombreuses maisons sont construites le long de ces voies nouvelles. En 1955 est ouverte une dernière artère, la rue Georges Lugol, qui permet de relier la rue de Chaage à la partie orientale du faubourg.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 19e siècle ()

Description

Le quartier s'étend entre le castrum et la voie ferrée. Sa limite orientale est la rue Gambetta, construite au dessus de l'ancien brassat Saint-Faron (bras mort de la Marne aujourd'hui recouvert). Les rues anciennes (rue de Chaage, rue Alfred Maury, rue Saint-Faron) ont été coupées par la voie ferrées et communiquent avec l'ancien quartier Saint-Faron par des passages souterrains. Exceptée la rue Georges Lugol de percement plus récent, le tracé des rues est orthonormé. L'habitat y est très diversifié. Les immeubles comme les maisons de notable se situent sur le boulevard Jean Rose ou à son immédiate proximité. La partie occidentale du quartier présente un habitat de faubourg, dans la continuité avec le quartier Saint-Faron qui s'étend de l'autre côté de la voie ferrée. Les villas se situent essentiellement dans la partie est du faubourg et plus particulièrement rue Gambetta et rue de la République. L'habitat plus populaire, de type pavillon, pavillons en bandes et maisons de ville, est construit au nord-est, à proximité de la voie ferrée. Le quartier se caractérise également par une forte présence d'édifices jumeaux (immeubles, maisons et même villas) qui se concentrent plus particulièrement dans sa partie orientale.

Éléments descriptifs

Illustrations



Vue de la partie nord de la ville (ancien faubourg Saint-Faron), depuis la tour nord de la cathédrale. Au premier plan, le boulevard Jean-Rose suit les fortifications de la ville, il est bordé d'immeubles et de maisons de maître (à droite, la propriété Dassy avec son jardin).

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20097701181NUC4A



Vue de la partie nord-ouest de la ville, depuis la tour nord de la cathédrale.

Le premier plan se situe dans la ville ancienne, au sein du quartier canonial. On reconnaît ensuite le boulevard Jean-Rose, avec les communs de la propriété Dassy à gauche. Au milieu de l'image, en diagonale, s'étend la rue Saint-Faron.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20097701188NUC4A



La partie centrale du faubourg de Chaage, vue depuis la tour nord de la cathédrale. Le premier plan se situe dans la ville ancienne, au sein du quartier canonial. On reconnaît ensuite le boulevard Jean-Rose, avec la propriété Dassy à droite. Plus loin apparaissent les toits d'ardoise de l'ancienne abbaye Notre-Dame de Chaage. La partie gauche de l'image est occupée par la rue de Chaage, dont on voit bien le tracé relativement sinueux.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20097701190NUC4A



Le boulevard Jean-Rose et ses alentours, vus depuis la tour nord de la cathédrale. Au premier plan s'étend l'extrémité du jardin Bossuet.

Au centre de l'image, les trois immeubles jumeaux aux 13-17 boulevard Jean-Rose (dossier IA77000765). A gauche, on distingue le tracé rectiligne de la rue Alfred-Maury, à droite, celui de la rue de Chaage, plus ancien et moins régulier. Entre les deux rues, l'îlot présente des fronts de rue presque continus mais un cœur vert, toutes les habitations ayant un jardin à l'arrière.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20097701182NUC4A



Vue de la rue de Chaage, au niveau de la Bibliothèque diocésaine (ancienne abbaye Notre-Dame de Chaage). La rue est traversée par la voie ferrée, qui sépare ce secteur du faubourg saint-Faron.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20097701462NUC4A



Vue de la rue Gambetta, dans la partie orientale du faubourg de Chaage. Cette rue est bordée par un habitat résidentiel de la fin du 19e et du début du 20e siècle.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20097701462NUC4A



Carrefour de la rue Gambetta et de l'avenue de la République, vu depuis le nord-est.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20127700226NUC4A



Le début de la rue Barigny, vu du sud (vue prise au niveau du n°13). Cette rue se caractérise par un gabarit particulièrement étroit.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20097701441NUC4A



Vue de la rue Saint-Faron, prise au niveau du n°52. Au premier plan à droite, portail d'une maison de maître (par ailleurs dénaturée). Dans le fond, la voie ferrée Paris-Strasbourg.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20097701441NUC4A



L'allée Beuve, sente du faubourg de Chaage.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20097701435NUC4A

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

ville de Meaux (IA77000611) Île-de-France, Seine-et-Marne, Meaux

Auteur(s) du dossier : Judith Förstel, Marie-laure Estignard

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Conseil général de Seine-et-Marne



Vue de la partie nord de la ville (ancien faubourg Saint-Faron), depuis la tour nord de la cathédrale. Au premier plan, le boulevard Jean-Rose suit les fortifications de la ville, il est bordé d'immeubles et de maisons de maître (à droite, la propriété Dassy avec son jardin).

IVR11_20097701181NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2009

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France ; (c) Département de Seine-et-Marne
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la partie nord-ouest de la ville, depuis la tour nord de la cathédrale. Le premier plan se situe dans la ville ancienne, au sein du quartier canonial. On reconnaît ensuite le boulevard Jean-Rose, avec les communs de la propriété Dassy à gauche. Au milieu de l'image, en diagonale, s'étend la rue Saint-Faron.

IVR11_20097701188NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2009

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France ; (c) Département de Seine-et-Marne
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La partie centrale du faubourg de Chaage, vue depuis la tour nord de la cathédrale. Le premier plan se situe dans la ville ancienne, au sein du quartier canonial. On reconnaît ensuite le boulevard Jean-Rose, avec la propriété Dassy à droite. Plus loin apparaissent les toits d'ardoise de l'ancienne abbaye Notre-Dame de Chaage. La partie gauche de l'image est occupée par la rue de Chaage, dont on voit bien le tracé relativement sinueux.

IVR11_20097701190NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2009

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France ; (c) Département de Seine-et-Marne
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le boulevard Jean-Rose et ses alentours, vus depuis la tour nord de la cathédrale. Au premier plan s'étend l'extrémité du jardin Bossuet. Au centre de l'image, les trois immeubles jumeaux aux 13-17 boulevard Jean-Rose (dossier IA77000765). A gauche, on distingue le tracé rectiligne de la rue Alfred-Maury, à droite, celui de la rue de Chaage, plus ancien et moins régulier. Entre les deux rues, l'îlot présente des fronts de rue presque continus mais un coeur vert, toutes les habitations ayant un jardin à l'arrière.

IVR11_20097701182NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2009

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France ; (c) Département de Seine-et-Marne
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la rue de Chaage, au niveau de la Bibliothèque diocésaine (ancienne abbaye Notre-Dame de Chaage). La rue est traversée par la voie ferrée, qui sépare ce secteur du faubourg saint-Faron.

IVR11_20097701462NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2009

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France ; (c) Département de Seine-et-Marne
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la rue Gambetta, dans la partie orientale du faubourg de Chaage. Cette rue est bordée par un habitat résidentiel de la fin du 19e et du début du 20e siècle.

IVR11_20097701462NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2009

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France ; (c) Département de Seine-et-Marne
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Carrefour de la rue Gambetta et de l'avenue de la République, vu depuis le nord-est.

IVR11_20127700226NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2012

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France ; (c) Département de Seine-et-Marne
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le début de la rue Barigny, vu du sud (vue prise au niveau du n°13). Cette rue se caractérise par un gabarit particulièrement étroit.

IVR11_20097701441NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2009

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France ; (c) Département de Seine-et-Marne
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la rue Saint-Faron, prise au niveau du n°52. Au premier plan à droite, portail d'une maison de maître (par ailleurs dénaturée). Dans le fond, la voie ferrée Paris-Strasbourg.

IVR11_20097701441NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2009

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France ; (c) Département de Seine-et-Marne
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'allée Beuve, sente du faubourg de Chaage.

IVR11_20097701435NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2009

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France ; (c) Département de Seine-et-Marne
communication libre, reproduction soumise à autorisation